



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

01/09/2009

Réf. : CL/3893

Objet : **Directeur,
Division de la société de l'information
Secteur de la communication et de l'information
CI-335 (D-1)**

Madame la Ministre/Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai décidé d'ouvrir au recrutement le poste de Directeur de la Division de la société de l'information au sein du Secteur de la communication et de l'information.

En conséquence, je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions qui seront confiées au candidat ou à la candidate retenu(e), ainsi que sur les titres et l'expérience requis. Vous trouverez également ci-joint une liste indiquant l'état actuel de la représentation des États membres dans les postes soumis à la répartition géographique.

Je ne saurais trop souligner combien je tiens à ce qu'il y ait pour ce poste des candidats de premier ordre, et je compte sur vous pour me prêter votre concours à cette fin en assurant la diffusion de l'avis de vacance de poste parmi les nationaux de votre pays par les voies les plus appropriées.

Pour être prises en considération, les candidatures à ce poste devront être présentées par l'Internet sur le site suivant : <http://www.unesco.org/emplois>. Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal. Toutes les candidatures devront parvenir le **31 octobre 2009** au plus tard à la Section du recrutement et des effectifs, Bureau de la gestion des ressources humaines. Chaque dossier de candidature doit indiquer le nom de personnes pouvant fournir des références sur l'intéressé(e) et comprendre un curriculum vitae détaillé, en anglais ou en français, donnant les renseignements suivants : date et lieu de naissance ; nationalité actuelle ; études universitaires ; poste actuel et postes précédents ; domaines de spécialisation ; publications ; connaissance des langues, et en particulier aptitude à les écrire, parler et comprendre selon les critères requis dans l'avis de vacance de poste ci-joint.

Comme vous le savez, les organes directeurs attachent une grande importance à la représentation équitable des femmes au sein du personnel, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'aider à l'assurer en encourageant des femmes à faire acte de candidature.

Veillez agréer, Madame/Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Koïchiro Matsuura
Directeur général

P. J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Directeur (D-1) Division de la société de l'information, Secteur de la communication et de l'information (CI-335)

Principales fonctions

Sous l'autorité du Sous-Directeur général pour la communication et l'information, le/la titulaire sera chargé(e) des activités que mène l'UNESCO pour favoriser l'accès universel à l'information et au savoir, développer les infrastructures et appliquer les TIC à l'éducation, à la science et à la culture. Cette fonction englobe la planification stratégique et le suivi des activités du Programme ordinaire et des activités extrabudgétaires, ainsi que la gestion du personnel de la Division de la société de l'information.

En particulier, le/la titulaire assurera la direction intellectuelle, stratégique et opérationnelle de la Division : (a) en pilotant l'élaboration de stratégies, y compris les stratégies à moyen terme de l'UNESCO (C/4) et les programmes et budgets biennaux (C/5) dans les domaines qui relèvent de la Division au Siège et sur le terrain, sur la base d'une analyse permanente des tendances mondiales, des besoins des partenaires de l'UNESCO et des développements du suivi et de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information ; (b) en dirigeant la conception, la mise au point et l'exécution des activités de la Division ; (c) en fournissant des avis autorisés aux partenaires internes et externes dans les domaines couverts par le mandat de la Division ; et (d) en favorisant la coopération multipartenaires et

Titres et expérience

- Diplôme universitaire supérieur (de préférence doctorat) en sciences de l'information, en communication ou dans un domaine connexe.
- Formation universitaire supérieure à la gestion de l'information et du savoir ou expérience équivalente.
- Vaste expérience professionnelle d'au moins 10 à 15 ans dans les domaines relevant de la société de l'information, y compris une vaste expérience acquise au niveau international.
- Expérience attestée de l'exercice de responsabilités et aptitude avérée à l'élaboration et la gestion de projets internationaux.

Compétences

- Qualités d'analyse et discernement (questions complexes de développement et de politique).
- Aptitude à la planification stratégique et à la gestion et, notamment, aptitude à gérer de vastes programmes et des ressources financières et à mener des négociations complexes avec diplomatie et tact.
- Aptitude à constituer des partenariats et des réseaux.

Conditions d'emploi

Il s'agit d'un poste de la classe D-1 du régime commun des Nations Unies, à laquelle correspondent un traitement de base et un ajustement pour affectation, qui, au taux actuel de change du dollar, s'élèvent à un montant annuel total de l'ordre de 165 180 dollars des États-Unis (si l'intéressé(e) a des personnes à charge) ou de 152 670 dollars des États-Unis (si l'intéressé(e) n'a

en étendant le champ d'action de la Division par la coopération avec les États membres, les organes directeurs de l'UNESCO, la société civile et le secteur privé.

Il/elle assurera le Secrétariat du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous : (a) en assurant la direction intellectuelle, stratégique et opérationnelle du Programme ; (b) en aidant la structure intergouvernementale (Conseil/Bureau) à mener à bien ses tâches par la création de réseaux, la circulation de l'information et l'organisation des réunions ordinaires ; (c) en étendant la portée du programme en favorisant les contacts et les projets communs avec les représentants des États membres, les organes directeurs de l'UNESCO, la société civile et le secteur privé ; et (d) en coordonnant la mise en œuvre des décisions du Conseil, y compris l'administration du Fonds spécial de l'IFAP.

Il/elle assurera également la gestion du personnel de la Division, mettra en place des procédures de communication appropriées ainsi que les structures de gestion de l'information et des connaissances de la Division et dirigera la mise en place de procédures efficaces de gestion de l'information et du savoir au profit de la Division et de ses acteurs internes et externes.

- Expérience attestée de l'art de gérer, diriger et motiver une équipe nombreuse et diverse dans un environnement multiculturel (cinq ans au moins).
- Parfaite maîtrise de l'anglais ou du français écrits et parlés, excellente aptitude à rédiger dans l'une de ces deux langues et bonne connaissance de l'autre. La connaissance d'une autre langue officielle (arabe, chinois, espagnol ou russe) serait un atout.

- Aptitude à guider l'activité intellectuelle du personnel, à le motiver dans un environnement multiculturel et à assurer la supervision et le contrôle.
- Qualités d'organisation, aptitude à établir des plans et des priorités.
- Aptitude à communiquer avec efficacité et persuasion (oralement et par écrit).

pas de personnes à charge), exonéré d'impôt. De surcroît, l'UNESCO offre un ensemble d'avantages intéressants, notamment un congé annuel de 30 jours ouvrables, un voyage dans le pays d'origine, une allocation pour frais d'études pour les enfants à charge, un régime de retraite et une assurance médicale. Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

Présentation des candidatures

Les candidatures à ce poste devront être présentées en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/emplois>

Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet pourront, à titre exceptionnel, faire acte de candidature par courrier postal en expédiant un curriculum vitae complet, établi en anglais ou en français, de préférence sur l'imprimé réglementaire de l'UNESCO et indiquant leurs nationalité, date de naissance et sexe, au :

Chef de la Section du recrutement et de la classification, Bureau de la gestion des ressources humaines
UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07-SP, France.

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'UNESCO avant le **31 octobre 2009**. Prière de rappeler le numéro du poste : « **CI-335** ».

Il pourra être fait appel à un centre d'évaluation dans le processus de recrutement à ce poste.

IL N'Y A PAS DE DROITS À ACQUITTER, QUE CE SOIT AU MOMENT DU DÉPÔT DE CANDIDATURE OU APRÈS

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 1^{er} JUILLET 2009**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Algérie	Afghanistan	Andorre	Angola
Argentine	Afrique du Sud	Arménie	Antigua-et-Barbuda
Belgique	Albanie	Bahamas	Arabie saoudite
Bénin	Allemagne	Bahreïn	Azerbaïdjan
Brésil	Australie	Bangladesh	Belize
Bulgarie	Autriche	Bolivie (État plurinational de)	Brunéi Darussalam
Burundi	Barbade	Botswana	El Salvador
Cameroun	Bélarus	Cap-Vert	Émirats Arabes Unis
Canada	Bhoutan	Chili	Gabon
Colombie	Bosnie-Herzégovine	Chine	Guyana
Congo	Burkina Faso	Comores	Îles Marshall
Danemark	Cambodge	Djibouti	Îles Salomon
Espagne	Chypre	Dominique	Islande
Éthiopie	Costa Rica	Égypte	Kiribati
Fédération de Russie	Côte d'Ivoire	Estonie	Koweït
Finlande	Croatie	États-Unis d'Amérique	Lesotho
France	Cuba	Fidji	Luxembourg
Italie	Équateur	Ghana	Micronésie (États fédérés de)
Jordanie	Érythrée	Grèce	Monténégro
Liban	ex-République yougoslave de Macédoine	Grenade	Myanmar
Maroc	Gambie	Guatemala	Nauru
Népal	Géorgie	Guinée équatoriale	Nioué
Niger	Guinée	Guinée-Bissau	Palaos
Nouvelle-Zélande	Honduras	Haïti	Paraguay
Pérou	Inde	Hongrie	Qatar
Philippines	Iran, République islamique d'	Îles Cook	République dominicaine
Roumanie	Irlande	Indonésie	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Sénégal	Israël	Iraq libyenne	Singapour
Soudan	Jamaïque	Kazakhstan	Slovénie
Tunisie	Japon	Libéria	Suriname
	Kirghizistan	Kenya	Tadjikistan
	Lettonie	Maldives	Timor-Leste
	Lituanie	Malte	Tuvalu
	Madagascar	Mexique	Vanuatu
	Malaisie	Monaco	Venezuela (République bolivarienne du)
	Malawi	Namibie	
	Mali	Oman	
	Maurice	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	Mauritanie	République centrafricaine	
	Mongolie	République de Moldova	
	Mozambique	République-Unie de Tanzanie	
	Nicaragua	Rwanda	
	Nigéria		
	Norvège		

**Représentation
supérieure
à la normale**

**Représentation
normale**

**Représentation
inférieure
à la normale**

**Représentation
nulle**

Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Panama
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République arabe
syrienne
République de Corée
République
démocratique du
Congo
République
démocratique
populaire lao
République populaire
démocratique de
Corée
République tchèque
Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord
Sainte-Lucie
Samoa
Serbie
Seychelles
Sierra Leone
Slovaquie
Sri Lanka
Togo
Ukraine
Uruguay
Yémen
Zimbabwe

Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Marin
Sao Tomé-et-Principe
Somalie
Suède
Suisse
Swaziland
Tchad
Thaïlande
Tonga
Trinité-et-Tobago
Turkménistan
Turquie
Viet Nam
Zambie